



Liste des contenus disponible sur ASJP (Algerian Scientific Journal Platform)

Revue Académique des Etudes Sociales et Humaines

page d'accueil de la revue: www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/552



Jérusalem : Désignations et représentations de l'altérité dans Le Figaro et El Watan (2014-2015)

Jerusalem: designations and representations of alterity in Le Figaro and El Watan (2014-2015)

Lina Aggoun^{1,*}.

¹ Université d'Alger 2 Abou El Kacem Saâdallah, Liraddi , Algérie.

Key words:

Palestinian-israeli conflict
Alterity
Designations
Representations
Stereotypes.

Abstract

From 2014 to 2015, an uprising of the palestinian people occurred in the holly town of Jerusalem on the Esplanade of the Mosques and much has been written about these events especially in the media generating various discourses and viewpoints. Our study is part of the analysis of the media discourse and is interested in designations and representations of alterity in the palestinian-israeli conflict in two dailies, the first french (Le Figaro) and the second Algerian (El Watan). In this Study We aim to show how are designated the palestinian/israeli people and which representations and stereotypes these designations can reveal. Based on the praxematic approach (Praxling, Montoellier 3), we try to understand the context in which are used the most repeated praxems (rioters, muslims, jews, extremists, occupation,). Our results show totally different representations of the conflict in the two dailies but also that theses nominations are far from being neutral.

Informations sur l'article:

Historique de l'article:

Reçu le : 04-03-2022

Accepté le : 04-04-2022

Mots clés:

Conflit israélo-palestinien
Altérité
Désignations
Représentations
Stereotypes.

Résumé

De 2014 à 2015, un soulèvement palestinien se produit dans la ville sainte de Jérusalem sur l'Esplanade des Mosquées. Ces événements n'ont pas manqué de faire couler beaucoup d'encre notamment dans les médias faisant naître ainsi différents discours et positionnements. Notre travail s'inscrit en analyse du discours médiatique et s'intéresse aux désignations et représentations de l'altérité dans le conflit israélo-palestinien dans deux journaux, l'un français (Le Figaro) et l'autre algérien (El Watan). Notre objectif est de montrer comment sont désignés l'Autre Palestinien/Israélien et quelles représentations et stéréotypes ces désignations véhiculent. Nous nous appuyons sur l'approche praxématique (Praxling, Montoellier 3) et tendons à analyser le contexte d'emploi des praxèmes redondants (émeutiers, musulmans, juifs, extrémistes, occupation). Nos résultats nous renseignent sur des représentations totalement différentes du conflit dans les deux journaux ainsi que sur le fait que les nominations et catégorisations dévoilent des positionnements idéologiques des locuteurs journalistes qui sont loin d'être neutres.

1. Introduction

En 1947, l'assemblée générale des nations unies opte pour une résolution prévoyant un Etat juif sur les 56% de la terre de Palestine et un Etat arabe sur les 44% restants. En 1948, les forces israéliennes expulsent plus de quatre cent mille palestiniens du territoire prévu pour l'Etat juif et 415 villages sont détruits. Dès lors et jusqu'à ce jour, le conflit israélo-palestinien n'a cessé d'alimenter l'actualité en faisant naître ainsi une polémique confrontant différents discours journalistiques et mettant en évidence les différentes façons dont est appréhendé ce conflit, objet d'une importante médiatisation et dont les représentations diffèrent selon les positionnements idéologiques.

En 2014, des événements de forte violence se sont abattus sur l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'Islam et premier lieu saint pour les juifs (Mont du Temple), palestiniens et forces de l'occupation israélienne se sont affrontés déclenchant ainsi ce que certains ont qualifié de nouvelle Intifada. Le conflit israélo-palestinien étant « le conflit le plus traité au monde » (Bourdon, 2009) ces événements ont donc fait coulé beaucoup d'encre, notamment dans les médias, exposant une multitude d'avis et de positionnements.

Le discours journalistique étant censé rapporter l'information de façon objective et impartiale, nous nous sommes intéressée à la façon dont ces événements étaient donc rapportés par les médias et comment deux journaux des deux rives de la Méditerranée (Le Figaro et El Watan), partageant une histoire commune souvent comparée au conflit israélo-palestinien, ont appréhendé les événements de l'esplanade des Mosquées.

Notre travail s'inscrit en analyse du discours médiatique et tournera autour de la question des représentations de l'altérité vue

par un journal algérien (El Watan) et un journal français (Le Figaro) de 2014 à 2015 sur l'esplanade des Mosquées. Nous voudrions comprendre comment est représenté l'autre Palestinien/ Israélien dans chacun des deux journaux, comment sont désignés les acteurs de ce conflit, quels stéréotypes ces représentations véhiculent-elles et quels

positionnements révèle notre corpus.

Une analyse qualitative nous permettra de vérifier dans notre corpus les hypothèses selon lesquelles :

- a) Les nominations et désignations témoignent du point de vue du locuteur journaliste
- b) Les stéréotypes présents sont porteurs de représentations réductrices de l'Autre.

Pour ce faire, nous nous appuierons sur l'approche praxématique (Siblot, 1997) afin d'analyser le contexte d'emploi des discours journalistiques, le positionnement des locuteurs-journalistes ainsi que le contexte d'emploi des praxèmes redondants utilisés pour désigner l'Autre et les représentations que ces nominations engendrent.

2. Nominations de l'Altérité

Dans les années 1970, la praxématique met en avant la nomination comme lien indéfectible entre le langage et le monde. Selon Paul Siblot (in Détrie, Siblot, & Verine, 2001), nous nommons toujours selon nos représentations et catégorisations, mais aussi parce que la nomination engendre inévitablement une prise de position par rapport à l'objet nommé, en effet selon l'auteur, la nomination « en même temps qu'elle catégorise l'objet nommé, positionne l'instance nommante à l'égard de ce dernier » (Siblot, 1997 :42), mais la nomination ne se contente pas de mettre en avant la prise de position du locuteur par rapport à l'objet, elle reflète également les rapports des autres à l'égard du même objet en même temps que la prise de position du locuteur à l'égard de ces autres et de leurs discours possibles sur cet objet. Il s'agit bien ici du principe dialogique mis en évidence par Bakhtine et auquel la praxématique accorde toute son importance comme l'explique Paul Siblot (1995 :175)

En désignant, je me désigne par la position que je prends à l'égard de l'objet et à l'égard des positions des autres, dans leur façon de désigner ce même objet. Il faut reconnaître non pas l'incidence de l'interaction sur la nomination, mais la présence constitutive du dialogisme dans la nomination.

Nous nous intéressons aux notions de désignation et de nomination car comme nous l'avons expliqué la nomination est intrinsèquement liée aux

représentations ainsi qu'aux prises de positions. Précisons que pour mettre en avant un événement les médias doivent le nommer soit en reprenant des désignations déjà circulantes soit en les reformulant (Calabrese, 2010). Ces manipulations forgent une certaine image de l'événement et de ses acteurs dont le pouvoir demeure fortement évocateur. Lors d'un conflit il apparaît évident que les adversaires considèrent la réalité de manière opposée et la nomment donc différemment.

Les médias participent indéniablement à la nomination des événements ou groupes sociaux, en effet, plus une désignation circule dans les médias plus elle a de chances de se figer sur la scène médiatique mais aussi politique et sociale (idem). Ainsi, les journalistes contribuent fortement à construire les représentations mais aussi la légitimité des acteurs du conflit et de ses événements. Dans ce cas quelles nominations ou désignations les journalistes choisissent-ils d'adopter ? Ces nominations et désignations sont-elles objectives ou au contraire reflètent-elles des prises de position ?

2.1 Rappel et recontextualisation

Pour pouvoir analyser et interpréter nos résultats, il est indispensable de revenir au droit international afin de comprendre les statuts des territoires, de la colonisation et de l'occupation israélienne ainsi que le statut du conflit israélo-palestinien du point de vue du droit international (Zammit, 2016) car :

Dans l'approche praxématique, l'analyse du sens, au plan du lexique comme à celui du discours, ne cesse de faire intervenir des éléments de cet « extra-linguistique » (Paul Siblot, 1997)

- Le règlement de la Haye de 1907 et la 4ème convention de Genève de 1949 reconnaissent la Palestine comme territoire occupé, toute implantations de populations, exploitation économique, destructions de propriété publique ou privée sont interdits.

- Le statut de Rome fondant la Cour Pénale Internationale et adopté le 17 juillet 1998 interdit la colonisation. L'article 8 considère que le transfert direct ou indirect de population de la puissance occupante vers un territoire occupé constitue « un crime de guerre ».

- Le Droit international autorise et donne à un peuple occupé le droit de se défendre par tous les moyens. La Résolution des Nations Unies 2621 XXV, du 12 décembre 1970 affirme : « le droit inhérent des peuples coloniaux de lutter par tous les moyens nécessaires contre les puissances coloniales qui répriment leur aspiration à la liberté et à l'indépendance ». Cette légitimation du droit à la résistance est confortée par l'article 1er §4 du premier protocole additionnel de Genève du 8 juin 1977 aux termes duquel, parmi les conflits armés internationaux, figurent ceux « dans lesquels les peuples luttent contre la domination coloniale et l'occupation étrangère et contre les régimes racistes dans l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... ».

Il ne s'agit pas d' « un conflit », mais d'une relation oppresseur / opprimé, occupant / occupé.

3. Désignations de l'altérité

3.1 Forces de l'ordre VS Forces de l'occupation

Dans El Watan

Nous pouvons constater que dans les articles qui constituent notre corpus, El Watan désigne l'armée israélienne comme « une force d'occupation ».

Nous pouvons d'abord observer que dans le journal algérien la désignation de l'armée israélienne comme « forces de l'occupation israéliennes » est employée dans un contexte de violence auquel sont soumis les palestiniens face à l'armée d'Israël. Voici d'ailleurs des extraits qui illustrent cette idée.

(1) La déclaration de la chef de la diplomatie européenne a eu lieu quelques heures après la mort d'un jeune Arabe israélien, tué de sang-froid par les forces d'occupation israéliennes (El Watan, 09-11-2014)

(2) Les forces d'occupation israéliennes sont entrées dans la mosquée El Aqsa dans le but, en réalité, de la vider de ses fidèles, à quelques heures de la célébration de la nouvelle année juive. (El Watan, 14-09-2015)

(3) En moins de 12 heures, deux jeunes Palestiniens, un garçon de 21 ans et une fille de 17 ans, ont été ciblés par des soldats de l'armée d'occupation israélienne dans la région d'El Khalil, en Cisjordanie occupée. (El Watan, 23-09-2015)

On le voit, l'armée israélienne est représentée comme

impitoyable, barbare et immorale, elle n'hésite pas à tuer des jeunes et des adolescents de « sang froid » et à lapider des lieux de culte. L'expression « de sang froid » est un évaluatif axiologique négatif qui révèle le positionnement du locuteur journaliste.

L'une des définitions données par le dictionnaire Larousse en ligne du mot « occupation » est « le fait d'occuper militairement un lieu, une ville, un pays ». L'actualisation du praxème « occupation » avec notre contexte est chargée sémantiquement et est négativement connoté. « Occupation » renvoie à la guerre, à l'injustice, et aux crimes. Pour des lecteurs algériens le praxème « occupation » renvoie à sa propre Histoire, à l'occupation de la France en Algérie et à un passé douloureux ce qui crée un lien d'adhésion du lecteur au positionnement du locuteur journaliste, voire un lien affectif. Selon Sophie Moirand (in Cassanas et al, 2007 :52)

Au-delà de la nomination des événements, nommer ou caractériser les acteurs de ces événements ou leurs actes consiste souvent à utiliser des mots chargés d'une mémoire qui renvoie non seulement à l'histoire récente mais également à l'histoire à long terme, que l'énonciateur en ait ou non conscience.

L'usage de ce praxème non seulement délégitime et discrédite les agissements ainsi que la présence d'Israël en Palestine mais colle également une étiquette signifiante importante à connotation péjorative.

Dans Le Figaro

Contrairement à El Watan, l'armée israélienne n'est pas désignée comme une force d'occupation, Le Figaro cite plutôt « les policiers » « les forces de l'ordre » ou « l'armée israélienne ». En aucun cas, le Figaro ne fait allusion à Israël comme Etat occupant. Le praxème « occupation » ou « colonisation » n'apparaissent pas.

(1) les émeutiers palestiniens ont en effet pris l'habitude de viser les forces de l'ordre au moyen de fusées pyrotechniques. (Le Figaro, 04-11-2014)

(2) les forces de l'ordre déployées sur les reliefs de Silwan pour perquisitionner le domicile d'Abdelrahmane Shaloudeh ont été accueillies par des jets de pierre et d'engins incendiaires. (Le Figaro, 23-10-2014)

(3) Des jeunes manifestants ont lancé des pierres avant de se barricader à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa encerclée par les forces de l'ordre. (Le Figaro, 28-09-2015)

Le praxème « forces de l'ordre » représente l'armée israélienne comme protectrice, comme veillant au maintien de la sécurité. En effet le dictionnaire en ligne Larousse définit « ordre » comme étant un « système de lois et d'institutions qui régissent une société, sur le plan politique, économique, judiciaire, administratif, etc. ». Les synonymes de « ordre » dans Larousse sont « tranquillité », « calme » et « paix ». Parmi les antonymes de « ordre » nous relevons « perturbations », « trouble », « désarroi » et « chahut ».

L'actualisation du praxème « ordre » ainsi que ses antonymes se fondent parfaitement dans les exemples sélectionnés de notre corpus.

En effet, on peut constater que le praxème « forces de l'ordre israéliennes » désigne l'armée israélienne comme protectrice de la population israélienne contre les « émeutiers » palestiniens qui tendent à perturber « l'ordre » de la société que les « forces de l'ordre » tentent de rétablir. On constate en effet que la désignation « forces de l'ordre » apparaît à chaque fois lorsqu'il s'agit d'affrontements avec les palestiniens et où ces derniers sont représentés comme les provocateurs de la violence.

Le journal français insiste sur le caractère préventif et défensif des actions de l'armée israélienne afin de légitimer les interventions, la violence et la présence de cette armée en des lieux cultes musulmans et allant à l'encontre du statu quo.

3.2 Habitants VS Colons

Parce que parler d'occupation c'est aussi parler de colonisation, l'usage des praxèmes « habitants » et « colons » dans les journaux de notre corpus a suscité notre intérêt.

Pour pouvoir interpréter nos données, il est nécessaire de revenir au contexte géo-politique ainsi qu'au droit international.

Selon l'article de la convention de Genève pour la protection des civils en temps de guerre signée en 1949, les puissances occupantes n'ont nullement le droit d'implanter des colonies dans les territoires

occupés. Aucune dérogation ni exception n'existe, le but étant d'empêcher que toute puissance occupante ne puisse occuper coloniser des territoires de façon définitive en y établissant leur souveraineté. Or depuis 1967 la colonisation des territoires occupés n'a jamais cessé. Israël colonise des territoires qui, initialement, n'étaient pas occupés par des civils israéliens. D'ailleurs, en 1973 leur nombre s'élevait à environ 1500 colons. En 1998 le nombre de colon a atteint les 9500, et en 1998 à la veille des accords d'Oslo on pouvait compter 250000 colons. Aujourd'hui le nombre de colon ne cesse d'augmenter et a nettement franchi la barre des 500000 colons israéliens vivant en Palestine occupée à savoir la bande de Gaza, Jérusalem-EST et en Cisjordanie. (Falk, 2014)

Nous nous intéressons dans cet article à l'acte de nomination. Comment sont nommés les palestiniens qui vivent en Palestine et comment sont nommés les israéliens vivant en territoires palestiniens occupés et annexés par Israël dans chacun des journaux sélectionnés et quels positionnements ces nominations engendrent.

Dans Le Figaro

Nous notons que les praxèmes utilisés pour désigner les israéliens sont « citoyens israéliens » et « habitants » de Jérusalem, des praxèmes qui légitiment leur présence malgré qu'il s'agit dans cet exemple de la vieille ville de Jérusalem-Est, territoire selon le droit international, occupé et annexé par Israël.

(1) Benyamin Netanyahu a prié ses concitoyens d'«être en état d'alerte maximale». Il a promis d'installer des caméras de surveillance le long des routes de Cisjordanie et des portiques détecteurs de métaux à l'entrée de la Vieille Ville de Jérusalem, dont le maire appelle les habitants qui possèdent une arme à s'en munir en sortant de chez eux. (Le Figaro, 08-10-2015)

« habitants » est un praxème intéressant puisqu'il renvoie à un dialogisme que l'on retrouve dans les médias français ainsi que dans le discours politique français.

Le praxème « habitant» désigne selon le dictionnaire un être vivant qui peuple ou réside dans un lieu déterminé. Ainsi, un « habitant » ne peut exister

que par rapport à ce lieu qui est obligatoirement indiqué par la situation d'énonciation, le cotexte ou le contexte. Autrement dit le praxème « habitant » désigne un rapport entre un lieu et une personne. Il s'agit donc des israéliens qui habitent à Jérusalem-Est (occupée et annexée par Israël).

Dans les médias français, on distingue habituellement l'utilisation du praxème « habitants » comme désignant les personnes peuplant des zones sensibles (quartiers, banlieues, cités) et devant subir la violence quotidienne des « jeunes de quartiers ». On dégage alors un programme de sens dit de « victimisation ». (Cassanas, Demange, Laurent, & Lecler, 2007)

Actualisé selon notre contexte le praxème « habitants» renvoient aux individus israéliens résidant à Jérusalem-Est occupée annexée par Israël et plus précisément la vieille ville de Jérusalem où une « vague de violence » a été recensée.

Le réseau sémantique de la victimisation est bien présent dans cet exemple, les « habitants » doivent subir la violence et l'insécurité face aux « attaques au couteaux » et « jets de pierre » à tel point que le maire de Jérusalem appelle les « habitants » à se munir d'armes pour se défendre alors que Netanyahu « prie » ses concitoyens à la vigilance et promet l'installation de caméras ainsi que des détecteurs de métaux à l'entrée de la vieille ville pour les protéger.

Un seul article seulement parmi ceux de notre corpus parle de « colons » en fin d'article pour rapporter que ces derniers aient brûlé vif un enfant palestinien et ses parents, ainsi que les violences à l'encontre des villageois palestiniens (jets de pierre, incendies d'oliviers et attaques contres les maisons). Ne parler de colonisation qu'en fin d'article est un procédé de mise en arrière plan qui fait que cette information sera si l'on peut dire « négligée».

Les praxèmes employés pour désigner les Palestiniens sont « manifestants », « musulmans » et « émeutiers ». Ces praxèmes sont également tous utilisés dans un contexte de violence et d'affrontements entre palestiniens et forces de l'occupation israéliennes.

Les praxèmes « citoyens » et « habitants » n'apparaissent pas pour désigner les Palestiniens,

pourtant ces derniers sont aussi des individus qui occupent le même lieu (Jérusalem-Est) mais, ne jouissent du statut d'« habitants » que ceux qui ne commettent pas de crimes, ceux à qui les politiciens s'adressent (idem), dans notre corpus le maire et le premier ministre israéliens. Le praxème « habitant » est exclusif aux « victimes » vivant dans « l'insécurité », selon Le Figaro exclusif aux israéliens.

Il est très fréquent dans les discours médiatiques français que le praxème « habitant » s'oppose aux praxèmes « perturbateurs », « jeunes de quartiers » ou encore « voyous ». Dans notre cas de figure, dans le même article, le praxème « habitant » s'oppose au praxème « assaillant » qui désigne les palestiniens et qui se répète deux fois dans le même article.

(2) Ces actes, tout comme la majorité des attaques recensées depuis le début de l'actuelle vague de violences, semblent avoir été perpétrés par des assaillants isolés (Le Figaro, 08-10-2015)

Dans El Watan

« Colons » et « occupation » sont imprégnés de connotations péjoratives au caractère illégal et illégitime. En effet, selon le droit international, la Palestine est un pays occupé et toute implantation d'habitants est considérée comme illégale.

Le contexte d'emploi des praxèmes « colons » et « occupation » renvoient à la violence que les Palestiniens subissent au quotidien : guerre, destruction d'habitations, arrestation arbitraires, assassinats, apartheid, pillage des terres et maisons...

Nous étudions le praxème « colons » comme dérivé de « colonialisme ». Selon Le Monde Diplomatique « Le colonialisme est une idéologie, née au XIXe siècle en Europe, qui justifie la colonisation, c'est-à-dire l'exploitation de territoires par un Etat à son seul profit et à ceux de ses ressortissants installés sur ces territoires. Il est opposé au « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » inscrit dans la Charte des Nations unies en 1945.

Le terme « colonialisme », péjoratif, a servi aux intellectuels du tiers-monde, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à dénoncer les violations du droit des peuples colonisés à l'auto-détermination et à exiger leur souveraineté et la fin de

l'ère des empires coloniaux (décolonisation). » (Le Monde diplomatique)

D'autre part, le praxème « citoyens palestiniens » s'oppose au praxème « colons » par le fait même de sa légitimité, en effet être citoyen c'est appartenir à un pays, ils sont reconnus comme habitants de la Palestine quand les colons sont considérés comme intrus et illégitimes en Palestine.

(1) L'annonce de la mort de Mohamed El Qawasmi et de Bayan Aassila, à El Khalil, a déclenché des heurts violents dans le centre-ville entre des jeunes citoyens et des soldats de l'occupation israélienne qui ont répondu aux jets de pierres par une pluie de bombes lacrymogènes, de bombes assourdissantes et des balles en caoutchouc. (El Watan 18-10-2015)

(2) Les agressions des soldats israéliens et des colons armés contre les citoyens palestiniens se sont poursuivies durant la journée d'hier. (El Watan, 03, 10, 2015)

Aussi le contexte d'emploi de ces praxèmes confirme cette opposition entre citoyens originaires et légitimes de Palestine et « colons » « forces d'occupation ». En effet ces praxèmes sont employés dans un contexte de violence afin de délégitimer l'Autre israélien « colon » et « occupant », les journalistes locuteurs rapportent les nombreuses violations de l'Etat d'Israël à l'encontre du peuple palestinien poussé à riposter mais aussi à l'encontre du droit international : colonisation incessante, destruction d'habitation, assassinats et atteinte aux lieux saints.

Un autre couple de praxèmes dans la désignation de l'Autre vient opposer israéliens et palestiniens : il s'agit des praxèmes à connotation religieuse : « musulmans », « juifs », « extrémistes » et « fidèles ». En effet lorsqu'il s'agit du Moyen-Orient, les deux thèmes les plus redondants sont bien ceux de la religion et de la violence.

3.3 Violence et altérité religieuse

Dans Le Figaro

Dans le Figaro, le praxème « musulmans » est employé en opposition au praxème « force de l'ordre » et « police israélienne »

Nous l'avons vu dans ce qui a précédé, les praxèmes

« forces de l'ordre » et « police » renvoient à une institution représentant le maintien de l'ordre dans la société, le respect de la loi et la protection des citoyens.

Le praxème « musulmans » est en apparence neutre. Cependant l'analyse du contexte d'emploi de ce praxème révèle certaines représentations et stéréotypes.

Le praxème « musulmans » est dans notre corpus toujours employé en contexte de violence et en opposition aux « forces de l'ordre ». Nous pouvons également constater que la violence émane des « musulmans ». Ce sont les « musulmans » qui provoquent la violence à l'encontre des israéliens en lançant des objets pyrotechniques, par le jet de pierres, etc. La catégorisation des manifestants palestiniens comme « musulmans » dans un contexte de violence relève de l'amalgame et laisse penser que tous les actes de violences commis par les palestiniens sont motivés par des motifs religieux. Ainsi ces praxèmes à l'origine neutres finissent par se charger de représentations et stéréotypes grâce au contexte/cotexte.

L'utilisation de praxèmes neutres sert à discréditer l'Autre et délégitimer l'usage de la violence en attribuant l'entière responsabilité des crimes/attaques à une religion l'associant ainsi à un fait condamnable commis par un individu ou groupe d'individus.

Les exemples ci-dessous montrent que la violence ne vient pas d'un groupe de résistants ou de manifestants mais des musulmans :

(1) Des centaines de policiers ont été déployés jeudi en renfort dans la partie arabe de la ville en prévision de la prière des musulmans de vendredi. Un dispositif qui vise à empêcher de nouveaux attentats et à réprimer les manifestations quotidiennes dans les quartiers arabes. (Le Figaro, 06,11,2014)

(2) En octobre, plusieurs officiers ont été blessés par des fusées tirées depuis la mosquée al-Aqsa (Le Figaro 04-11-2014)

Ainsi, employé en opposition à «forces de l'ordre» mais en rapport avec « attentat » le praxème « musulman » renvoie à la violence. Les musulmans

sont représentés comme source et provocateurs de violence, comme trouble fête. La prière du vendredi est implicitement représentée comme un ralliement « terroriste » pour préparer des attentats contre Israël motivés donc par la religion.

Les causes de la violence palestinienne dans le Figaro sont représentées comme étant exclusivement religieuses et toujours liées à l'esplanade des Mosquées et véhicule le stéréotype selon lequel le conflit israélo-palestinien serait religieux.

(3) Le spectre d'une guerre de religion plane sur Jérusalem. (Le Figaro, 06-11-2014)

Aussi, selon Le Figaro, la violence palestinienne est représentée comme insensée et réduite à de simples affects comme c'est le cas des attentats suicide ou du soulèvement des palestiniens craignant que le statu quo qui régit l'esplanade des Mosquées soit annulé alors que Benjamin Netanyahu « ne cesse » de déclarer qu'il ne compte pas le remettre en question. Le figaro ne cite ainsi que les causes immédiates de la violence émanant des « musulmans ». Faire de « l'occupation » un conflit religieux permet d'éviter de parler de problèmes plus profonds telles que la colonisation, le blocus à gaza et autres violations du droit international.

(4) Les Palestiniens dénoncent les visites de plus en plus fréquentes de juifs sur le site comme des provocations. Ancien site des deux Temples juifs, l'esplanade est aussi le principal lieu saint du judaïsme. La frange ultra-nationaliste et religieuse israélienne multiplie les appels à autoriser les juifs à prier sur l'esplanade, également sacrée dans le judaïsme. (Le Figaro, 05-11-2015)

Quant aux représentations des juifs, les praxèmes les plus redondants sont « fidèles juifs » et « extrémistes juifs »

Observons les exemples suivants :

(5) La mort d'un adolescent palestinien, brûlé vif le 2 juillet après avoir été enlevé à Jérusalem-Est par un groupe de jeunes extrémistes juifs a enclenché un cycle de violences (Le Figaro 23/10/2014)

(6) Des heurts quasi-quotidiens ébranlent Jérusalem depuis qu'un adolescent palestinien a été brûlé vif début juillet par des extrémistes juifs en représailles à l'enlèvement et au meurtre de trois étudiants israéliens » (Le Figaro, 04-11-2014)

(7) l'armée israélienne qui dit surveiller de près les extrémistes juifs depuis qu'un incendie criminel a coûté la vie à un enfant d'un an et demi et à ses parents (Le Figaro, 08-10-2015)

(8) Des extrémistes religieux juifs jouent aussi l'escalade en menant campagne pour le droit de juifs de prier sur l'esplanade des Mosquées. Il ne se passe pas un jour sans que certains d'entre eux ne pénètrent de façon intempestive sur le site » (Le Figaro 06-11-2014)

Pour désigner les juifs, nous notons une opposition entre « juifs » et « extrémistes juifs »

Le praxème « juif » désigne, dans les exemples choisis, des israéliens dans un contexte lié à leur appartenance religieuse ainsi qu'à leur droit de se rendre sur l'esplanade des Mosquées ou d'y prier. Les praxèmes employés avec le praxème « juifs » sont « droit », « visites », « prier ». Plus précisément nous constatons que le praxème «juifs » désigne une catégorie de juifs voulant prier ou se rendre sur l'esplanade des Mosquées pour des visites comme le statu quo les y autorise également employé pour parler d'occasions festives religieuses propres aux juifs tel que le nouvel an juif.

Autre désignation pas moins redondante pour qualifier les juifs est « extrémistes juifs » qui s'oppose au praxème « juifs » dans son contexte d'emploi. Il n'est employé que pour désigner les groupes d'individus ayant commis des crimes ou s'adonnant à la violence.

Ainsi, lorsque la violence est perpétrée par les « extrémistes juifs » et renvoyant à une minorité, elle est représentée comme étant limitée à un groupe restreint et surveillé par l'armée israélienne.

On peut penser que la désignation «extrémistes juifs est employé pour éviter tout amalgame et éviter de généraliser la violence à toute une religion ou tout un peuple.

(9) mais depuis quelques mois, une minorité d'activistes nationalistes religieux sont partis en guerre contre elles et

prennent ainsi le risque d'un embrasement général avec les Palestiniens, la minorité d'Arabes Israéliens et plus d'un milliard de musulmans dans le monde. (Le Figaro, 06-11-2014)

Dans El Watan

Pour El Watan, le conflit n'est pas religieux. Le quotidien algérien rapporte l'indignation des Palestiniens contre les provocations des juifs qui débarquent de façon intempestive sur l'esplanade des Mosquées et le statu quo bafoué mais dans la majorité des articles met en exergue les causes profondes du soulèvement palestinien : l'oppression, les crimes de l'armée israélienne, les destructions d'habitations, le blocus de Gaza, la colonisation incessante et les dizaines d'années d'occupation.

L'esplanade n'est pas la cause du conflit. C'est un lieu symbolique, d'où a éclaté l'intifada, représentée comme un lieu de ralliement des Palestiniens pour crier leur révolte.

(1) L'Esplanade des Mosquées a servi de cri de ralliement à la contestation. (El Watan, 31-10-2015)

Dans El Watan, les praxèmes religieux employés pour désigner les musulmans sont « fidèles ». Ce praxème représente une catégorie de palestiniens se trouvant au moment de l'énonciation sur un lieu de culte. Ce praxème reflète l'état d'âme dans lequel se trouvent ces individus ainsi que leur intention de s'y rendre dans le but de prier. « fidèle » ne porte aucune connotation de violence.

(2) Les forces d'occupation israéliennes sont entrées dans la mosquée El Aqsa dans le but, en réalité, de la vider de ses fidèles, à quelques heures de la célébration de la nouvelle année juive.(El Watan, 14/09/2015)

Hormis cela, les Palestiniens ne sont pas désignés par leur appartenance religieuse.

Pour désigner les juifs, comme dans le Figaro les praxèmes employés dans EL Watan sont tantôt « juifs » tantôt « extrémistes juifs ». L'emploi de ces désignations varie selon le contexte du déroulement des événements.

On peut facilement observer que le praxème « juif » est employé pour désigner des individus de foi juive. Aucun autre programme de sens n'a pu être observé dans nos articles d'El Watan.

Selon le dictionnaire Larousse en ligne, juif veut dire « Personne qui professe la religion judaïque » C'est en effet le même programme de sens que nous pouvons observer à travers les articles d'El Watan qui constituent notre corpus. Dans tous nos exemples, « juifs » est employé pour désigner un lieu de culte, une fête religieuse juive ou un groupe de personnes pratiquant le culte judaïque

(3) les juifs ont entamé les commémorations de Tisha Beav, qui marque dans leur calendrier la destruction des deux temples qui se trouvaient sur l'Esplanade — le Mur des Lamentations en contrebas des Mosquées en est le dernier vestige (El Watan, 27-07-2015)

Quant au praxème « extrémiste juif » il désigne une catégorie de juifs connus pour être des fanatiques.

Ces affrontements ont été provoqués par le projet d'extrémistes juifs de se rendre massivement sur ce haut lieu saint de l'islam pour signifier leur soutien à Yehuda Glick, une figure de la droite ultranationaliste juive qui milite pour le droit des juifs à prier sur l'esplanade des Mosquées. (El Watan, 06-11-2014)

(4) Ces colons sont connus pour être des fanatiques et des extrémistes. (EL Watan, 23-09-2015)

Nous pouvons noter que le journal algérien ne représente pas l'Autre par sa religion. On ne retrouve pas d'amalgames où tous les juifs sont mis dans le même sac. Le praxème juif est utilisé seulement pour parler des personnes de confession juive s'adonnant à leurs rites. Lorsqu'il s'agit de violence, le locuteur journaliste procède à la recontextualisation des faits et les acteurs de la violence ne sont pas désignés par leur religion mais par les praxème « extrémistes » qui évite toute généralisation.

4. Conclusion

C'est principalement à travers l'acte de nomination que les représentations et stéréotypes se construisent.

Cette analyse des désignations nous a permis d'observer les positionnements des locuteurs journalistes quant au conflit et ses acteurs, des désignations qui attribuent aux objets désignés des étiquettes signifiantes qui participent à la construction des représentations et stéréotypes.

Nos résultats ont montré une divergence marquante entre les deux journaux dans l'appréhension de l'Altérité et de la réalité des faits sur terrain. Les représentations véhiculées entre les deux journaux s'opposent et les positionnements traduisent deux appréhensions de la réalité totalement différentes car comme l'explique Karima Ait Dahmane (2020 :29)

D'abord, l'analyse des articles du Figaro a démontré que les représentations de l'Autre sont des représentations idéologiques qui se caractérisent par un manque de contexte ainsi que l'omission des faits importants, du cadrage des acteurs et de leurs actions.

En effet à travers notre travail d'analyse nous avons pu constater que lorsqu'il s'agit d'événements de violence perpétrés par les Palestiniens, le locuteur journaliste dans le Figaro omet le contexte du déroulement des événements et représente ces actes de violences comme « fortuits » ou motivés par de simples affects religieux. L'omission du contexte rend systématiquement les actes des Palestiniens incompréhensibles pour le lecteur. Le locuteur journaliste n'explique pas quels faits antérieurs ou quelles conditions ont poussé les palestiniens à ce soulèvement.

Le journal français insiste sur la politique préventive d'Israël en matière de violence et le représente comme un Etat qui veille à la sécurité de ses citoyens et qui use de tous les moyens pour se défendre contre la violence de l'Autre Palestinien représenté comme « émeutier » et fauteur de trouble ou encore par le praxème « musulman ». Comme nous avons pu le voir, dans le journal français, la violence des palestiniens est justifiée par leur appartenance religieuse. Le discours dans le Figaro est empreint de stéréotypes; on retrouve principalement un des stéréotypes les plus exploités dans les médias occidentaux, celui d'un rigorisme religieux musulman en parallèle de la déraison ou l'irrationalité. Lorsqu'ils ne sont pas désignés comme

« émeutiers » ou « assaillants », les Palestiniens sont simplement réduits à leur appartenance religieuse par l'emploi du praxème « musulman » et leurs actes de violence expliqués comme répondant à un devoir religieux souvent irrationnel comme c'est le cas pour l'Esplanade des Mosquées présentée comme la seule cause de la colère des Palestiniens qui craignent un changement du statu quo. Le discours du Figaro tend à minimiser et à mystifier la nature géo-politique du conflit et à la présenter plutôt sous l'angle de la religion. Vue ainsi, la violence semble être partie intégrante de la manière d'être de cette population. Or les causes profondes du soulèvement du peuple palestinien (colonisation, mur, meurtres, blocus, chômage) sont voilées. Détachée de ses causes structurelles et politiques, cette violence apparaît comme irrationnelle et illégitime. Ainsi, nous retrouvons le stéréotype du conflit exclusivement religieux mais aussi le stéréotype de l'islam comme étant une religion de violence. Des stéréotypes qui procurent ainsi la justification idéologique pour l'oppression du peuple palestinien.

Par ces confusions des termes, les médias contribuent à consolider cet amalgame entre l'islam, son instrumentalisation à des fins politiques et la violence comme moyen déployé pour arriver à ses fins.

Par ailleurs, dans El Watan l'emploi redondant du praxème « occupation » et « colons » insistent sur la présence illégale d'Israël et de son armée en Palestine.

Israël et son armée sont représentés comme une « machine de guerre » immorale qui n'hésite pas à tuer. Cette désignation a pour fonction de déshumaniser l'Autre Israélien et de le représenter comme barbare et impitoyable. En effet selon Bar-Tal et Hammack pour délégitimer la violence de l'ennemi on utilise des expressions qui le déshumanisent et le catégorisent comme responsable de crimes graves ou qui lui attribuer des comportements inacceptables et « dangereux ». (Bar-Tal & Hammack, 2012) L'emploi de ce praxème dévoile un positionnement du locuteur-journaliste comme n'approuvant pas la présence israélienne en Palestine. Utilisé dans un journal algérien par un journaliste algérien et pour des lecteurs algériens, l'emploi de ce praxème chargé de mémoire est d'autant plus intéressant puisqu'il renvoie à un

dialogisme qui saisit le lecteur en le renvoyant à son histoire et à son propre vécu. L'Algériens (journaliste et lecteur) ayant subi une longue occupation de la France en Algérie, le locuteur journaliste ainsi que les lecteurs algériens par l'usage de ce praxème ne peuvent que montrer un positionnement se voulant solidaire à la cause palestinienne et refusant de façon catégorique l'occupation israélienne

El Watan brise le stéréotype du conflit religieux. Pour ce quotidien le conflit israélo-palestinien n'est pas un conflit religieux mais un rapport oppresseur/oppressé et les motifs religieux sont représentés comme étant une cause parmi d'autres du soulèvement palestinien et non comme la principale, voire l'unique cause comme c'est le cas dans le journal français. El Watan énonce plusieurs causes de la colère des palestiniens due essentiellement à la colonisation, la violence, le check-points, le blocus sur Gaza, le chômage, etc.

Ces résultats nous poussent à croire qu'il serait intéressant de s'approfondir dans l'analyse de l'altérité au sein du conflit israélo-palestinien, dans le discours médiatique en abordant d'autres notions qui viendront compléter nos résultats tels que l'interdiscours ou encore la subjectivité énonciative.

Conflit d'intérêt

Nous déclarons n'avoir aucun conflit d'intérêt.

Bibliographie

- Ait Dahmane, K. (2020). *Algérie/France, Altérité, Discours et Mémoire*. Alger: El Ibriz.
- Ait Dahmane, K. (2005). *La conquête de l'Algérie dans les écrits militaires (1830-1847). Désignations et représentations de l'altérité*, Montpellier III, France.
- Bar-Tal, D., Hammack, P. L. (2012). Conflict, delegitimization, and violence. *The Oxford handbook of intergroup conflict*, pp. 29-52
- Bourdon, J. (2009). *Le récit impossible, le récit israélo-palestinien et les médias*. De Boeck.
- Calabrese, L. (2010). *Le rôle des désignants historico-médiatiques dans la construction de l'histoire immédiate. Une analyse du discours de la presse écrite*. Thèse en science du langage. Université Libre de Bruxelles.
- Cassanas, A., Demange, A., Laurent, B., & Lecler, A. (2007). *Dilaogisme et nomiantion*. Presse universitaire de la Méditerranée, p. 340.
- Falk, R. (2014). *Rapport du rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967*. Conseil des droits de l'homme, 5ème édition.
- Le Monde Diplomatique. (s.d.). Récupéré sur <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/colonialisme>
- Siblot, P. (1995). *comme son nom l'indique... nomination et production de sens*. Thèse de doctorat d'Etat. Université de Montpellier III, 8 vol.

Siblot, P. (s.d.). nomination et production de sens: le praxème. lanages 127 , p. 42.

Zammit, N. (2016). La Cimade. Consulté le 02 20, 2022, sur <https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2016/02/Palestine-et-droit-international.pdf>

Comment citer cet article selon la méthode APA:

L.Aggoun (2022), Jérusalem : désignations et représentations de l'altérité dans Le Figaro et El Watan, revue académique des études sociales et humaines, vol 14, numéro 2, Université Hassiba Ben Bouali, Chlef, Algérie, pages: 146-156.